

Secrétariat général

PAR COURRIEL

Québec, le 4 août 2022

[REDACTED]

OBJET : Réponse – Demande d'accès aux documents
N/Réf. (dossier) : 6410/2022-52

[REDACTED]

La présente est en réponse à votre demande d'accès aux documents datée du 29 juillet 2022 relative à la vaccination contre la COVID-19, plus précisément :

« J'aimerais avoir les documents sur l'efficacité du vaccin contre la covid pour les variants Omicron, Ba.4 et Ba.5 et pour le variant à venir de cet automne. »

Réponse : L'apparition des variants Ba.4 et Ba.5 étant récente, il est trop tôt pour analyser l'efficacité vaccinale pour ces variants. Toutefois, voici les analyses produites par l'Institut à ce jour :

- Avis complémentaire concernant l'utilité d'une dose de rappel pour les personnes ayant un antécédent d'infection par le SRAS-CoV-2 et ayant reçu 2 doses de vaccin (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3199-utilite-dose-rappel-personnes-infection-sras-cov-2>)
- Efficacité du vaccin contre la COVID-19 causée par le variant Omicron au Québec (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/vaccination/efficacite-omicron>)
- Protection contre le variant Omicron conférée par une COVID-19 antérieure (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/vaccination/protection-infection-anterieure>)

« J'aimerais avoir les documents qui justifie la vaccination des 6 mois à 4 ans ainsi que les documents qui prouvent que les enfants ont moins de risque avec le vaccin qu'avec la covid. »

Réponse : Voici les documents produits par l'Institut (incluant les références scientifiques) en lien avec cette question :

- Vaccination contre la COVID-19 chez les enfants âgés de 6 mois à 4 ans au Québec (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3223-vaccination-covid-19-enfants-6-mois-4-ans>)
- Revue rapide de la littérature scientifique sur le fardeau de la COVID-19 et les facteurs associés à la gravité de la maladie chez les enfants de 0 à 4 ans (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3217-fardeau-covid-enfants-0-4-ans>)

« Cet hiver M.dubé a dit publiquement que ceux qui ont la covid peuvent aller se faire vacciner aussitôt les symptômes disparus, je voudrais avoir les avis de la santé publique transmise au MSSS pour appuyer ses dires. »

Réponse : Le Comité sur l'immunisation du Québec (CIQ) a toujours privilégié trois mois depuis l'infection ou un minimum de huit semaines.

- Avis complémentaire concernant l'utilité d'une dose de rappel pour les personnes ayant un antécédent d'infection par le SRAS-CoV-2 et ayant reçu 2 doses de vaccin (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3199-utilite-dose-rappel-personnes-infection-sras-cov-2>)
- Stratégie vaccinale à préconiser au Québec en 2022 et pertinence d'une 2e dose de rappel pour certains groupes vulnérables (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3207-2e-dose-rappel-covid>)
- Pertinence d'une dose de rappel d'un vaccin contre la COVID 19 pour les différentes catégories d'adultes au Québec (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3184-dose-rappel-vaccin-covid19-adultes>)
- Dose de rappel de vaccin contre la COVID-19 chez les jeunes âgés de 12 à 17 ans (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3204-dose-rappel-vaccin-covid-19-jeunes-12-17-ans>)
- Une nouvelle version de l'avis scientifique sur la vaccination contre l'influenza et la COVID-19 à l'automne 2022 (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3219-vaccination-influenza-covid-2022>) devrait être publiée dans les prochains jours sur le site Web de l'Institut.

« J'aimerais avoir les documents qui prouvent que l'immunité naturelle est moins efficace que l'immunité vaccinale. »

Réponse : Il n'est pas prétendu que l'immunité naturelle est moins efficace que l'immunité vaccinale mais plutôt, étant donné les risques de faire la maladie, que la vaccination diminue les risques de complications graves lors d'une infection. À ce titre voici les documents pertinents :

- Vaccination de base contre la COVID-19 et consolidation périodique de l'immunité (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3220-vaccination-covid-consolidation>) : « *Chez les adultes immunocompétents sans antécédent d'infection au SRAS-CoV-2, trois doses de vaccins basés sur la souche Wuhan originale sont nécessaires pour développer une protection satisfaisante contre les infections graves à la COVID-19 dans le contexte où Omicron est le variant dominant. Les doses subséquentes visent à restaurer l'immunité qui peut décroître au fil du temps. Un antécédent d'une ou plusieurs infections, confirmées par TAAN ou test antigénique (TDAR), semble offrir une protection au moins équivalente à une dose de vaccin d'après les données d'efficacité terrain, peu importe l'ordre des stimulations antigéniques.* »
- Efficacité du vaccin contre la COVID-19 causée par le variant Omicron au Québec (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/vaccination/efficacite-omicron>)

- Efficacité de deux doses de vaccin contre la COVID-19 chez les adultes québécois vivant dans la communauté (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/vaccination/efficacite-2-doses>)
- Efficacité d'une dose de vaccin contre la COVID-19 chez les personnes de 60 ans et plus vivant dans la communauté au Québec (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3168-efficacite-une-dose-vaccin-covid-19-60-ans-et-plus-quebec>)
- Impact de la première dose de vaccin contre la COVID-19 dans les CHSLD et les RPA (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3167-impact-premiere-dose-vaccin-covid19-chsld-rpa>)
- Comparaison de la sévérité des hospitalisations avec un diagnostic de COVID-19 au cours des 4^e et 5^e vagues (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/epidemiologie/durees-sejour-delta-omicron> - Onglet vaccination dans les figures dynamiques)
- Portrait des décès liés à la COVID-19 au Québec (<https://www.inspq.qc.ca/covid-19/portrait-deces>)

« J'aimerais avoir les avis de la santé publique qui justifie l'injection encore cet automne d'une 3^{ème} 4^{ème} ou 5^{ème} dose. Les documents qui prouvent que nous sommes encore en urgence pour justifier ces injections expérimentales »

Réponse : Bien que l'état d'urgence ait été levé, la pandémie sévit toujours et la vaccination demeure un outil pour prévenir les infections graves.

- Vaccination de base contre la COVID-19 et consolidation périodique de l'immunité (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3220-vaccination-covid-consolidation>) « *Pour les adultes sans antécédent d'infection au SRAS-CoV-2, le CIQ considère que la primovaccination à 2 doses suivie d'une première dose de rappel constitue la vaccination de base contre la COVID-19. Cette vaccination de base permet de développer une protection satisfaisante contre les infections graves à la COVID-19 dans le contexte où Omicron est le variant dominant. Les doses subséquentes viseront à restaurer l'immunité qui peut décroître au fil du temps.* »
- Une nouvelle version de l'avis scientifique sur la vaccination contre l'influenza et la COVID-19 à l'automne 2022 (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3219-vaccination-influenza-covid-2022>) devrait être publiée dans les prochains jours sur le site Web de l'Institut.

« J'aimerais avoir les recommandations de la santé publique pour la vaccination covid des gens en bonne santé peut importe l'âge. Les documents qui prouvent que le virus est un danger pour ces personnes. »

Réponse : Voici les documents produits par l'Institut en lien avec cette question :

- Avis complémentaire concernant l'utilité d'une dose de rappel pour les personnes ayant un antécédent d'infection par le SRAS-CoV-2 et ayant reçu 2 doses de vaccin (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3199-utilite-dose-rappel-personnes-infection-sras-cov-2>)

- Pertinence d'une dose de rappel d'un vaccin contre la COVID 19 pour les différentes catégories d'adultes au Québec (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3184-dose-rappel-vaccin-covid19-adultes>)
- Vaccination de base contre la COVID-19 et consolidation périodique de l'immunité (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3220-vaccination-covid-consolidation>)

« Et pour finir les études qui montrent que des injections covid à répétitions voire aux 5 mois ne sont pas dangereuses à long terme. »

Réponse : L'évaluation de la sécurité vaccinale en continue est essentielle pour les autorités de santé publique. L'Institut est mandaté par le ministère de la Santé et des Services sociaux pour réaliser des activités de surveillance à court, moyen et long terme :

- Sommaire sur la vigie des manifestations cliniques inhabituelles après la vaccination contre la COVID-19 au Québec déclarées dans le cadre de la surveillance passive (<https://www.inspq.qc.ca/publications/3186-vigie-manifestations-cliniques-vaccination-covid-19-surveillance-passive>)

« J'aimerais avoir les documents qui démontrent qu'un non-vacciné est plus transmetteur du virus qu'une personne vaccinée. »

Réponse : L'Institut ne détient aucun document pour cette question.

Vous trouverez ci-annexée une note explicative concernant l'exercice du droit de recours en révision devant la Commission d'accès à l'information.

Veillez agréer, [REDACTED], l'expression de nos sentiments les meilleurs.

La responsable de l'accès aux documents,

[REDACTED]
Julie Dostaler
Secrétaire générale